



TGV : les fumeurs bannis de la 1ère classe

Rubrique : actualités - Date : jeudi 12 septembre 2002

ous le titre « TGV : les fumeurs bannis de la 1re classe », Le Figaro indique qu' « il n'y aura plus de fumeurs dans les wagons première classe des TGV à partir du 16 décembre ». Ceux qui ne peuvent se passer de tabac, précise le journal, « devront se reporter sur l'unique voiture de deuxième classe située dans chaque rame où l'on pourra en griller une ».

Cette évolution est la conséquence d'une enquête menée en septembre 2001 par la SNCF, où « la société nationale avait constaté qu'un nombre croissant de places fumeurs restait inoccupé dans des TGV pourtant considérés comme pleins tandis que les consommations fumeurs baissaient de 2 à 3% par an ». L'enquête révèle également que « 80% des fumeurs réservent en non-fumeurs ». Conséquence : selon le directeur général de la clientèle, Guillaume Pépy, « on perd un certain nombre de clients qui ne prennent pas le train car les seules places restantes sont dans les wagons fumeurs ». Le Figaro rappelle que face à ce constat, la SNCF avait testé en début d'année le bannissement du tabac dans les voitures de première classe des TGV Atlantique. Résultat, « l'essai a permis d'offrir près de 11% de places supplémentaires aux non-fumeurs et 70% des voyageurs ont approuvé la mesure ».

Néanmoins, Jean-Claude Delarue, président de l'Association d'entraide des usagers de l'administration et des services publics, s'étonne que « la mesure ne soit pas étendue à la deuxième classe ». Le quotidien souligne que « la généralisation à la seconde classe n'est pas encore à l'ordre du jour ».

NDLR [Article du 13 février 2002](#) Courrier DNF du mois de [Novembre 2001](#)